Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

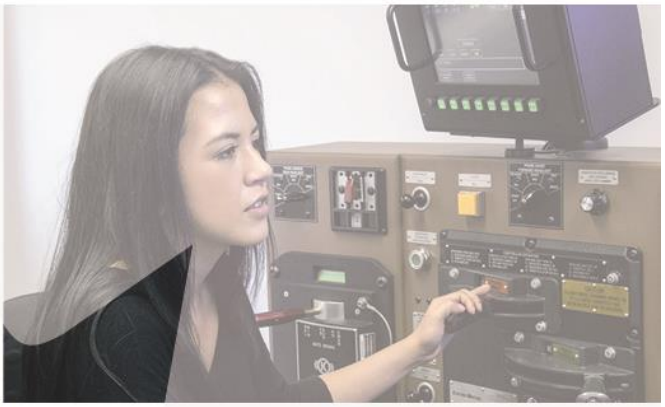

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS 2017-2018

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

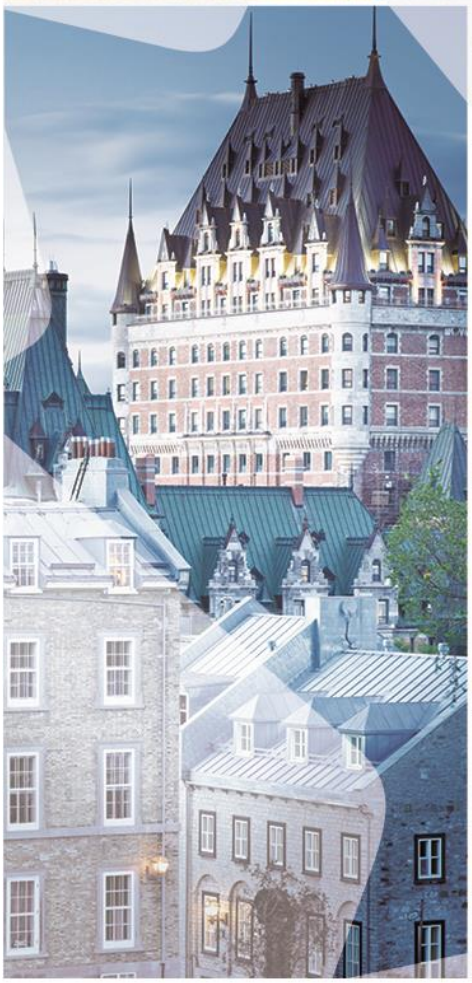

Canada

PUBLIÉ PAR :
Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2018

CATALOGUE : Iu90-1/16F-PDF
ISSN : 2561-0023

Table des matières

Message du ministre 1
Message de l'administratrice générale 3
Aperçu de nos résultats 5
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 7
Raison d'être 7
Mandat et rôle 7
Contexte opérationnel et principaux risques 9
Contexte opérationnel 9
Principaux risques 11
Résultats : ce que nous avons accompli 13
Programmes 14
Programme 1.1 Développement des entreprises 14
Programme 1.2 Développement économique des régions 18
Programme 1.3 Renforcement de l'économie des collectivités 21
Services internes 26
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 29
Dépenses réelles 29
Ressources humaines réelles 30
Dépenses par crédit voté 31
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 32
États financiers et faits saillants des états financiers 33
États financiers 33
Faits saillants des états financiers 33
Renseignements supplémentaires 37
Renseignements ministériels 37
Cadre de présentation de rapports 37
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 38
Tableaux de renseignements supplémentaires 38
Dépenses fiscales fédérales 38

Coordonnées de l’organisation 38
Annexe : définitions 39
Notes en fin d’ouvrage 43

Message du ministre

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et
du Développement économique

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice financier 2017-2018 de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Au cours de la dernière année, grâce au travail concerté des différents organismes du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique, le gouvernement du Canada a travaillé d'arrache-pied pour améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale tout en créant des emplois, en favorisant la croissance et en renforçant la classe moyenne.

En 2017-2018, les organismes du portefeuille ont poursuivi la mise en œuvre du Plan pour l'innovation et les compétences qui vise à promouvoir les idées innovantes et la science, en plus de soutenir la recherche scientifique et de faciliter la commercialisation des fruits de cette recherche et des nouvelles idées. Le Plan favorise également la croissance et l'expansion des petites entreprises canadiennes et les aide à devenir plus productives et plus novatrices et à se tourner davantage vers l'exportation. Promouvoir le développement du tourisme et la création de nouveaux débouchés dans ce secteur représente une part importante de ces efforts. L'objectif primordial de ce Plan qui vise à faire du Canada un chef de file en matière d'innovation a été le principal levier d'action des programmes du portefeuille.

Poursuivant la mise en œuvre de sa vision renouvelée du développement économique régional au Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec a contribué de façon marquée à l'accomplissement des objectifs du portefeuille en aidant les entreprises et les collectivités à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits afin qu'elles puissent créer des emplois de qualité et assurer la prospérité des Canadiens et des Canadiennes.

Grâce à une collaboration très étroite et à des partenariats ouverts à tous, les organismes du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique ont entrepris une démarche commune conduisant à une compétitivité économique accrue, plus propre et plus inclusive qui profite à l'ensemble de la population canadienne. Le présent rapport fait état des contributions de Développement économique Canada pour les régions du Québec à ce travail important.

Message de l’administratrice générale

Manon Brassard
Sous-ministre/Présidente, Développement économique Canada pour les régions du Québec

C’est avec plaisir que je présente aujourd’hui le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 (RRM) de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC).

Ce rapport annuel fait état du chemin parcouru depuis l’an dernier et permet d’apprécier les progrès réalisés quant aux objectifs établis dans le Plan ministériel. C’est l’occasion de constater avec fierté le travail accompli, ainsi que le dévouement des employés qui ont permis l’atteinte de ces résultats.

En 2017-2018, DEC a concentré ses interventions autour de cinq grandes priorités, soit l’innovation, la croissance propre, la diversification économique des collectivités, le développement économique des communautés autochtones et le soutien aux entreprises à impact élevé. Nous avons développé des stratégies d’intervention ancrées dans les réalités régionales, afin de contribuer à une économie québécoise plus innovante, plus propre et plus inclusive.

Ces résultats appuient directement la réalisation du Plan pour l’innovation et les compétences du Gouvernement du Canada. En effet, l’Agence et ses partenaires ont concerté leurs activités afin de créer un Canada plus prospère et plus novateur, où les Canadiens ont accès à de meilleurs emplois. Les résultats de DEC s’inscrivent donc clairement dans la vision du gouvernement.

Nos efforts ont notamment permis la réalisation de 176 projets touchant les technologies propres, pour un total de 35,7 M$ en contribution, soit 10 M$ de plus que la cible fixée dans le Plan ministériel. Les résultats ont été tout aussi positifs sur le plan de l’innovation, alors que l’appui à 268 nouveaux projets aura permis de renforcer les écosystèmes d’innovation régionaux tout en favorisant la création ou le maintien de 4 000 emplois.

Nous avons aussi lancé, à Wendake, un projet de recherche de l’OCDE sur les meilleures pratiques en matière de développement économique autochtone. DEC est conjointement

responsable, avec Affaires autochtones et du Nord Canada, de la portion canadienne du projet : un témoignage concret de notre engagement de longue date auprès de ces communautés.

Je vous invite à lire ce Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 pour en savoir davantage sur l'apport considérable de DEC au développement économique régional du Québec.

Aperçu de nos résultats

Fonds utilisés (Dépenses réelles 2017-2018)	Personnel (Équivalents temps plein (ETP) 2017-2018)
311 428 742	320

Principaux résultats atteints en 2017-2018

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, DEC a investi 266,8 M$ en subventions et contributions (S&C) et poursuivi son appui à la réalisation de 1 394 projets dans toutes les régions du Québec. Pour chaque dollar octroyé par DEC, un investissement moyen de 3,47$ provenant d'autres sources a été généré en tant qu'effet de levier. DEC a aussi poursuivi le travail de collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et régionaux pour offrir aux régions du Québec des programmes qui répondent à leurs besoins et les aident à mettre en valeur leurs atouts économiques, à se diversifier, à se consolider et à développer leur potentiel de croissance.

L'année 2017-2018 marque la fin du Programme d'Infrastructures Canada 150 (PIC 150, volet 1 et 2) que DEC a mis en œuvre avec succès. Dans le cadre de ce programme, 514 projets ont été approuvés dans 380 communautés avec des investissements totaux de 60,34M$ (2016-2017 et 2017-2018) de la part de DEC.

Afin de contribuer au *Plan pour l'innovation et les compétences*[i] du gouvernement du Canada, DEC a mis l'accent sur cinq priorités.

1. **Innovation** : DEC a appuyé 268 nouveaux projets pour un montant de 124,3M$ afin de favoriser l'adoption de nouvelles technologies, développer de nouveaux produits et renforcer les écosystèmes d'innovation régionaux. Au total, soulignons que ces nouveaux projets prévoient créer ou maintenir plus de 4 000 emplois.

2. **Entreprises à impact élevé** : DEC a accordé un appui financier à 125 entreprises pour un montant d'aide autorisé de 83,6 M$ afin de les aider à prendre de l'expansion et hausser leur productivité. Par ailleurs, 49 entreprises au Québec ont été inscrites au Service de croissance accélérée[ii], dont 20 ont été recrutées par DEC. Ce service favorise la croissance rapide et la compétitivité internationale des entreprises sélectionnées.

3. **Technologies propres** : Les dépenses de DEC en technologies propres ont atteint 35,7 M$ (176 différents projets), par rapport à une cible annuelle de 25 M$. Plus de la moitié des projets de PME ont permis l'acquisition d'équipement améliorant la performance environnementale.

4. **Diversification économique** : DEC a offert un appui financier à 87 nouveaux projets, ce qui permettra, à terme, de générer des investissements de 283 M$, notamment dans le secteur touristique.

5. **Communautés autochtones** : Afin de soutenir le développement économique des communautés autochtones, DEC a appuyé 12 nouveaux projets pour un montant d'aide de plus de 3 M$. DEC a aussi établi des mécanismes afin de soutenir le dialogue avec les représentants et les gens d'affaires des différentes communautés. Par ailleurs, DEC codirige la portion canadienne d'un projet de recherche international de l'OCDE, d'une durée de deux ans, sur les liens entre les communautés autochtones et le développement régional, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux.

   Enfin, dans le cadre du PIC 150, un volet visant spécifiquement la clientèle autochtone a été mis en place avec des critères mieux adaptés aux besoins des communautés. Cette initiative a permis la réalisation d'un total de 36 projets, avec des investissements de 11,3M$, soit le tiers des fonds disponibles du deuxième appel de propositions (2017-2018).

Le niveau des résultats atteints témoigne de l'ampleur des efforts et des ressources consacrées par DEC à la réalisation de ses priorités pour l'année 2017-2018.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de DEC, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d’être

Développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs[iii] ».

Mandat et rôle

DEC est une des agences de développement régional (ADR) du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Les collectivités et les entreprises québécoises – et encore plus particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME) – sont au cœur de son action. Que ce soit par l’entremise des projets qu’il finance ou de par son rôle de maillage et d’intégrateur, DEC est l’acteur fédéral clé au Québec.

Pour de plus amples renseignements généraux au sujet du Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la lettre de mandat du ministre[iv].

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

Contexte économique[v] :

L'économie québécoise a connu, en 2017, sa meilleure performance depuis 2000: l'emploi a connu une hausse exceptionnelle; le taux de chômage est descendu sous la moyenne canadienne; la croissance des salaires s'est accélérée; les exportations québécoises se sont maintenues sous l'effet de la bonne performance des économies américaine et mondiale; les investissements ont été à la hausse; et le marché de l'habitation a été vigoureux. Ainsi, l'économie québécoise tourne à plein régime.

Malgré la bonne tenue de l'économie québécoise, elle demeure aux prises avec d'autres enjeux incluant les incertitudes mondiales et des défis internes : difficulté de recrutement dans certains secteurs et certaines régions; faible croissance des exportations de biens et services; faible progression de la productivité; déficit entrepreneurial; retard dans l'adoption de processus innovants ainsi que des technologies numériques; et sources de croissance limitées pour les collectivités éloignées.

En effet, plusieurs collectivités éloignées des grands centres urbains ont une économie peu diversifiée et sont tributaires des débouchés découlant d'un seul secteur, soit l'exploitation des ressources naturelles ou encore du tourisme. Ces collectivités demeurent par conséquent plus sensibles aux fluctuations économiques.

Contexte gouvernemental :

Sur le plan de l'appareil public fédéral, DEC poursuit la mise en œuvre du *Plan pour l'innovation et les compétences du Canada* annoncé dans le Budget 2017, incluant ses actions en collaboration avec les autres agences de développement régional (ADR) énumérées dans le document *Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale*[vi]. DEC s'est également investi pour traduire en actions concrètes les autres priorités gouvernementales, notamment en matière de croissance propre et de croissance pour tous. À cet égard, un véritable dialogue s'est instauré entre DEC et plusieurs communautés autochtones présentes au Québec. Enfin, DEC a contribué aux travaux des partenaires fédéraux en fournissant son expertise et sa perspective régionale.

DEC a aussi contribué à l'examen horizontal de l'ensemble des programmes fédéraux d'innovation et de technologies propres. L'objectif était de simplifier et rationaliser l'ensemble des programmes, notamment avec des résultats escomptés tels que des programmes d'innovation simples et efficaces ainsi que l'accroissement du capital à la disposition des entreprises de technologies propres. Suite à cet exercice, le Budget 2018 a prévu des mesures d'appui à l'innovation au sein des ADR. Elles consistent principalement en la simplification de

programmes d'innovation et l'allocation de ressources additionnelles, qui se chiffrent à près de 20 M$ par année pour DEC, sur 5 ans, dont 4M$ sont dédiés aux femmes entrepreneures.

En parallèle, la présidente de DEC préside également le Conseil fédéral du Québec (CFQ) – un réseau interministériel regroupant les plus hauts fonctionnaires fédéraux provenant de 49 organisations fédérales ayant des responsabilités dans la région du Québec (excluant la région de la capitale nationale). En 2017-2018, le Secrétariat du CFQ, qui relève de DEC, a appuyé les membres du CFQ dans la réalisation des trois priorités régionales, soit : 1) le lancement du laboratoire d'innovation interministériel du CFQ 2) la promotion du mieux-être en milieu de travail et 3) le recrutement, la rétention et la gestion des talents dans la région. De plus, le Secrétariat a organisé 4 rencontres trimestrielles sur des sujets prioritaires pour le gouvernement, incluant le numérique, les populations autochtones et la santé mentale. Enfin, le premier Salon de l'innovation d'Objectif 2020 de Montréal a été organisé, ainsi que deux activités pendant la Semaine nationale de la fonction publique : les Prix du CFQ pour la reconnaissance interministérielle et Jasons!, une initiative de mentorat express interministérielle.

Sur le plan organisationnel, DEC poursuit sa transformation par l'entremise de la modernisation, l'optimisation de ses processus et l'amélioration de l'expérience client avec son initiative Horizon 21. Les trois domaines de transformation interne de cette initiative sont les suivants :

DEC a aussi déménagé deux de ses bureaux d'affaires régionaux en 2017-2018. Le bureau d'affaires Québec–Chaudière-Appalaches et celui du Bas-Saint-Laurent ont maintenant de nouvelles adresses, tandis que la planification et la réalisation du déménagement de son siège social et du bureau d'affaires du Grand Montréal ont été complétées en avril 2018. Ces déménagements ont permis à DEC de moderniser son environnement de travail dans l'esprit de la Norme du gouvernement du Canada relative à la mise en place de Milieu de travail axé sur les activités (MTAA).

Principaux risques

Le tableau ci-dessous présente le risque avec lequel DEC a composé et les stratégies d'atténuation qui ont été mises en œuvre en 2017-2018. L'efficacité des mesures d'atténuation a ainsi permis à DEC d'adapter ses activités au contexte économique changeant et aux priorités du gouvernement afin de contribuer à leur réalisation et à l'atteinte des résultats visés.

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du Ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Maintien d'une infrastructure technologique fonctionnelle et sécuritaire Risque que l'infrastructure technologique existante et sa sécurité, de même que l'information disponible et les systèmes afférents ne soutiennent pas adéquatement les besoins opérationnels et ainsi, affectent la capacité de fonctionnement de DEC.	•Analyse et préparation d'options pour maintenir les acquis technologiques de DEC et répondre aux besoins en matière d'infrastructure et d'outils technologiques et de système de gestion de l'information.	1.1 Développement des entreprises 1.2 Développement économique des régions 1.3 Renforcement de l'économie des collectivités 1.4 Services internes	Programme d'innovation
Capacité à orienter la livraison de son mandat dans un environnement économique en changement Risque relatif à la capacité de DEC à adapter la livraison de son mandat en fonction des priorités et des résultats attendus du gouvernement du Canada, des besoins des régions et du contexte économique.	•Planification et suivi des priorités ministérielles. •Veille continue du contexte de développement économique régional •Élaboration et communication des stratégies régionales •Maintien d'un dialogue continu avec les intervenants et les citoyens. •Élaboration d'outils visant à adapter l'intervention de DEC	1.1 Développement des entreprises 1.2 Développement économique des régions 1.3 Renforcement de l'économie des collectivités	Programme d'innovation

Résultats : ce que nous avons accompli

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a instauré une nouvelle Politique sur les résultats qui a pris pleinement effet le 1er avril 2018. Cette Politique a permis à DEC et autres organismes de développement régional d'élaborer conjointement le prochain Cadre ministériel des résultats 2018-2019 (CMR). DEC a également créé les outils qui accompagnent le CMR, soit le Répertoire des programmes et le Profil de l'information sur le rendement. Le prochain Rapport sur les résultats ministériels sera donc élaboré avec une série d'indicateurs différents du présent document.

Financement de projets :

Fort de ses connaissances et de son expérience en développement des affaires, DEC accompagne les entreprises et les appuie dans la réalisation de leurs projets. DEC effectue des investissements stratégiques dans toutes les régions du Québec et renforce ainsi tant les secteurs économiques prédominants des régions que les secteurs économiques émergeants; DEC mise sur l'innovation pour favoriser la croissance économique de tous et appui la diversification économique des collectivités qui dépendent d'un seul secteur.

Maillage :

Ancré dans le milieu avec la présence terrain de ses 12 bureaux d'affaires, DEC mise sur la collaboration et la création de synergies avec les entreprises, les collectivités, les organismes qui les appuient, les universités, les incubateurs, le gouvernement provincial et les municipalités afin d'accroître la qualité et l'incidence de ses programmes. Par exemple, il forme des partenariats menant à une action concertée des acteurs du développement économique régional et assure un meilleur échange de renseignements entre organisations fédérales.

DEC fait ainsi valoir les intérêts du Québec à l'échelle nationale et collabore avec d'autres ministères pour assurer l'harmonisation des politiques et des programmes gouvernementaux. Son action a des retombées significatives pour les collectivités et les entreprises québécoises, non seulement par le biais de ses investissements directs, mais aussi parce qu'elle contribue à la compréhension des besoins des régions en matière de développement économique. Par exemple, DEC a continué d'appuyer la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) afin que les PME québécoises puissent profiter des retombées industrielles liées aux grands projets d'acquisition du gouvernement du Canada en défense, dans les secteurs de l'aérospatiale, de la marine, du terrestre et de la sécurité, en faisant la promotion de leurs capacités auprès des donneurs d'ordres.

Programmes et initiatives de subventions et de contributions en vigueur en 2017-2018

Programme principal : *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)

- Initiatives ponctuelles ou ciblées :
  - *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
  - *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
  - *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* (TBE)
  - *Initiative de développement économique — Dualité linguistique* (IDE) [Initiative nationale]
  - *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150* (PIC 150) [Initiative nationale]

Programme national :

- *Programme de développement des collectivités* (PDC)

Programmes

Programme 1.1 Développement des entreprises

Description

Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises québécoises à différentes étapes de leur cycle de vie. Reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités, les entreprises – particulièrement les PME – sont un important moteur de développement économique.

DEC contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant leur émergence et la relève entrepreneuriale. Il s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en améliorant leur performance, laquelle passe notamment par le développement de leur capacité de production, d'innovation, de commercialisation et d'exportation.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue directement auprès des entreprises ou par le biais des OBNL qui les appuient. DEC favorise le développement des entreprises par son programme de subventions et de contributions : le Programme de développement économique du Québec (PDEQ).

Résultats

Dans le présent exercice, DEC a appuyé 419 nouveaux projets dans le programme Développement des entreprises pour un montant d'aide total de 178,1 M$.

Dans la grande majorité des cas (98 % ou plus), les entreprises appuyées par DEC au cours des dernières années, que ce soit dans leur phase de démarrage ou plus tard dans leur existence, sont encore en opérations. Sur une plus longue période, les résultats sont également probants :

- 88 % des bénéficiaires de l'aide de DEC sont encore en activité après 5 ans (comparativement à 84% pour une cohorte d'entreprises semblables qui n'ont reçu aucun soutien financier de DEC);
- 69 % des bénéficiaires de l'aide de DEC sont encore en activité après 10 ans (comparativement à 61% pour une cohorte d'entreprises semblables qui n'ont reçu aucun soutien financier de DEC).[vii]

Fait saillant

Comme le démontre le tableau Résultats atteints ci-après, DEC a atteint les cibles établies, contribuant ainsi au renouvellement du bassin d'entreprises québécoises et à la pérennité de celles déjà établies.

Exemple de projet de *Soutien à l'entreprenariat*

Crypto4A Technologies inc. (Crypto4A) est une jeune entreprise fondée en 2012 qui se spécialise dans le secteur de la cybersécurité. Elle vise à développer la prochaine génération de produits de sécurité informatique utilisant des techniques cryptographiques capables de résister aux cyberattaques modernes, ainsi qu'à s'adapter à la venue imminente de la prochaine génération d'ordinateurs quantiques. DEC a soutenu cette entreprise en phase de démarrage en l'appuyant dans la démonstration de sa technologie, l'achat d'équipement et dans la pré-commercialisation de son produit aux États-Unis et en Europe, en octroyant une contribution de 322 625 $. De plus, dans le cadre de la politique des retombées industrielles et technologiques, DEC a fait la promotion de Crypto4A auprès des donneurs d'ordre et continuera de le faire dans le futur.

De plus, 52 % des entreprises appuyées en entreprenariat dans les dernières années ont dépassé le stade de démarrage, une hausse de près de 6 % par rapport à l'exercice précédent. DEC a donc contribué directement au démarrage et au maintien de 51 jeunes entreprises en 2017-2018. Ceci signifie que ces entreprises étaient en opération depuis au moins un an, en plus d'avoir généré des revenus d'au moins 80 % de leurs dépenses.

Comme l'innovation est un facteur clé pour assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises, les projets innovants sont donc une priorité pour DEC. Les statistiques démontrent cependant que ce sont surtout les moyennes et grandes entreprises (250 employés et plus) qui introduisent de nouveaux produits ou procédés.[viii] DEC s'affaire ainsi à combler l'écart entre les PME et les grandes entreprises en appuyant des PME dans leurs projets avec une composante innovation. Donc, 268 nouveaux projets avec une composante innovation ont été appuyés par DEC en 2017-2018.

Exemple de projet en *Performance des entreprises*

PhytoChemia, entreprise fondée en 2013 par des finissants de l'Université du Québec à Chicoutimi est la seule entreprise canadienne spécialisée dans l'analyse pour les fabricants de produits à base de matière végétale. DEC a conclu une entente de contribution de 352 000 $ avec PhytoChemia, ce qui lui permettra de mettre en place un centre spécialisé de services chimiques, biologiques analytiques et scientifiques. Ce projet, approuvé en 2017, vise à assurer la croissance et à améliorer la productivité et les capacités d'innovation de l'entreprise afin de mieux compléter son offre de services auprès de ses clients qui sont des producteurs de produits naturels établis majoritairement de l'extérieur du Canada. PhytoChemia a été lauréat national dans la catégorie Jeunes entrepreneurs du Concours Desjardins 2016 et Lauréat du 2e prix à l'échelon national au Concours québécois en entrepreneuriat 2014.

Globalement, 73 % des entreprises appuyées par DEC pour améliorer leur performance ont augmenté leur chiffre d'affaires.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé.	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur démarrage	93 %	31 mars 2018	98 %	87 %	94 %
Les entreprises du Québec sont compétitives.	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur développement	98 %	31 mars 2018	99 %	100 %	99 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
145 866 881	145 866 881	153 143 487	155 116 783	9 249 902

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues s'explique par une augmentation des contributions remboursables qui devaient, à l'origine, être allouées durant l'année 2018-2019 plutôt que 2017-2018. Compte tenu de la très bonne performance économique du Québec, l'autorisation de devancer ces fonds a permis à DEC d'appuyer davantage le développement des entreprises au Québec au courant de cet exercice.

D'autre part, les dépenses réelles du programme de Développement des entreprises sont supérieures aux dépenses prévues en raison de la réaffectation temporaire des fonds de certaines de ses initiatives ponctuelles à sa programmation régulière. De manière encadrée, DEC peut bénéficier d'une certaine flexibilité lui permettant de rediriger momentanément ces fonds inutilisés vers d'autres programmes lui permettant ainsi de s'ajuster à la réalité des entreprises, des communautés et régions du Québec et ainsi utiliser pleinement les fonds mis à sa disposition.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
121	113	-8

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de DEC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ix].

Programme 1.2 Développement économique des régions

Description

Ce programme vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie, et ce, à la hauteur de leur plein potentiel. DEC contribue à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à son développement économique, d'une part, et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec, d'autre part.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'OBNL à vocation économique et par l'entremise du PDEQ.

Résultats

Dans le présent exercice, DEC a appuyé 28 nouveaux projets dans le programme Développement économique des régions pour un montant d'aide total de 18,5 M$.

Sans l'aide de DEC, la plupart des projets de développement économique des régions n'auraient pu être réalisés, selon 83 % des OBNL financés sondés. Tandis que les retombées des projets appuyés en matière de promotion des atouts sont nombreuses, particulièrement en ce qui a trait à:

- l'augmentation de l'achalandage touristique; et
- la visibilité et retombées médiatiques.[x]

Fait saillant

DEC a dépassé toutes les cibles fixées pour les trois indicateurs mesurant le renforcement de la base économique des régions québécoises.

La somme des investissements directs étrangers maintenus ou attirés par les organismes bénéficiaires de l'aide de l'Agence est un des résultats utilisé pour démontrer nos progrès en matière de développement économique des régions. Ce résultat a progressé de 740 M$ selon les informations obtenues par les organismes bénéficiaires, ce qui constitue un total de 2,5 G$ pour l'exercice 2017-2018.

Exemple de projet en *Investissements dans les régions*

La municipalité régionale de comté (MRC) de Mékinac regroupe 10 municipalités de différentes tailles et comprend une population en décroissance de 12 358 habitants. La MRC assume plusieurs responsabilités dont l'aménagement et l'urbanisme. DEC appuie le projet qui vise à doter la MRC d'un équipement collectif économique, soit un centre de transbordement rail-route/route-rail afin de permettre aux entreprises de la MRC d'avoir accès au chemin de fer. Le centre de transbordement profitera à la collectivité puisque les entreprises environnantes obtiendront une alternative efficace au transport par camion qui favorisera un meilleur accès à leurs approvisionnements et à des expéditions de produits finis sur les marchés nationaux et internationaux à un meilleur coût. En facilitant le transport de produits finis vers les marchés canadien et américain, il favorisera la croissance des entreprises de la MRC, contribuant à la création d'emplois au sein des communautés locales où les opportunités économiques sont relativement faibles. DEC a conclu une entente de 847 378 $ avec la MRC.

Exemple de projet de *Mobilisation des régions*

DEC a conclu une entente de 498 157$ avec la Nation Micmac afin de financer une partie des ressources spécialisées en développement économique. Cet organisme a le mandat de gérer les activités du Conseil de bande, notamment en matière de développement économique.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les régions du Québec ont une base économique renforcée.	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement.	21,7 M$	31 mars 2018	22,3 M$	2,5 M$ *	25 M$
	Montant des dépenses des touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées.	3,9 G$	31 mars 2018	4,7 G$	4,2 G$	3,8 G$
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées.	1,4 G$	31 mars 2018	2,5 G$	1,76 G$	1,7 G$

* Dans l'exercice 2016-2017, aucun projet d'équipement collectif économique n'a atteint le statut de projet terminé, pour cette raison, le chiffre de résultat est très faible (2,5 M$) comparativement aux exercices 2015-2016 et 2017-2018 au cours desquels quelques projets d'Équipement économique collectif sont venus à terme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
34 883 447	34 883 447	35 084 721	37 227 110	2 343 663

DEC s'est adapté aux réalités des entreprises et des régions du Québec, de telle sorte qu'il a procédé à des réallocations entre ses différents programmes, tout en respectant ses autorisations ministérielles.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
20	18	-2

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de DEC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xi].

Programme 1.3 Renforcement de l'économie des collectivités

Description

Outre ses programmes réguliers, DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles ou ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités. DEC soutient de plus l'activité économique des collectivités du Québec qui subissent un choc économique, qui doivent relever d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme.

Ce programme vise les entreprises et les organismes à but non lucratif. DEC intervient dans ce programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou permanent dédié du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués par DEC par l'entremise du PDEQ. DEC intervient également à l'aide du financement permanent dédié au Programme de développement des collectivités (PDC).

Résultats

Dans le présent exercice, DEC a appuyé 57 nouveaux projets dans le programme Renforcement de l'économie des collectivités, pour un montant d'aide total de 24,1 M$.

Par ailleurs, DEC a continué d'appuyé financièrement les 67 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) (57) et Centres d'aide aux entreprises (CAE) (10). Les résultats de la dernière étude de Statistique Canada sur la performance du PDC au Québec démontrent que les entreprises appuyées par une SADC/CAE ont un meilleur taux de survie, créent beaucoup plus d'emplois, augmentent plus rapidement leur masse salariale et leurs ventes comparativement à d'autres entreprises comparables n'ayant pas reçu l'aide d'une SADC/CAE. Ainsi, les résultats en ce qui a trait au taux de survie des entreprises sont très satisfaisants. Les cibles fixées ont été dépassées, avec un taux de survie de 87 % pour les entreprises soutenues, comparativement à 53% pour le groupe de contrôle.

Les 5 initiatives ponctuelles ou ciblées livrées[xii] par l'entremise du PDEQ ont quant à elles permis d'appuyer 495 projets dans 99 collectivités uniques parmi les 104 collectivités du Québec. Les projets terminés ont permis de générer des investissements totaux dans les collectivités de 248 M$, excédant la cible établie.

Fait saillant

DEC a amplement dépassé les cibles fixées pour le programme de renforcement de l'économie des collectivités.

Afin que les communautés du Québec puissent souligner le 150e anniversaire du Canada, l'Agence a mis en œuvre le Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150 qui appuyait la remise en état ou l'amélioration d'infrastructures communautaires. Ce programme fut un franc succès. Ainsi 377 organisations du Québec ont été appuyées dans la réalisation de projets dans l'exercice 2017-2018, totalisant un investissement de près de 50 M$ de la part de l'Agence.

Exemple de projet de *Soutien ponctuel ou ciblé – Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150*

La municipalité de la paroisse de Saint-Simon est située dans la MRC des Basques dans le Bas-Saint-Laurent et compte 427 habitants. DEC a appuyé le projet de remise en état du centre des loisirs pour en faire un centre multifonctionnel communautaire. Construit en 1971, l'infrastructure ne répondait plus aux normes de sécurité pour un usage public, ce qui en limitait fortement l'utilisation. À la suite de la réalisation du projet, la salle communautaire peut maintenant accueillir 150 personnes et permet une utilisation plus polyvalente. Cette infrastructure peut maintenant être utilisée par la population pour diverses activités telles que : des salons d'exposition, des conférences, des spectacles, des réunions de comité, des activités d'initiation de cuisine collective notamment pour les jeunes et des rencontres familiales. Le centre permettra de répondre aussi aux besoins en cas de mesure d'urgence, comme site d'hébergement et centre de gestion de crise.

Exemple de projet en *Soutien ponctuel ou ciblé – Initiative de développement économique – Dualité linguistique*

Generation V Boat Building est une entreprise située aux Iles-de-la-Madeleine détenue par des entrepreneurs anglophones. Elle commercialise des coques de bateaux en fibre de verre. DEC appuie cette entreprise dans l'achat d'équipement de pointe afin d'optimiser la production, ce qui permet à cette communauté linguistique en situation minoritaire de bénéficier d'une meilleur disponibilité d'emplois. La communauté anglophone de la région est identifiée comme étant une des plus vulnérables au Canada parmi les communautés linguistique en situation minoritaire.

L'action de DEC dans les communautés est remarquée et appréciée par la population. D'ailleurs, les évaluations de mi-parcours de l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic et de l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile confirment le besoin d'intervention tout comme la pertinence de ces initiatives de même que leur alignement aux priorités et leur complémentarité. De plus, la présence sur le terrain d'équipes dédiées a permis d'établir une collaboration que les partenaires ont qualifiée d'excellente.[xiii]

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée.	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparable qui n'en a pas reçue.	24 %	31 mars 2018	34 %	28 %	26 %
	Montant des investissements totaux générés dans les collectivités pour la modernisation des infrastructures.*	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Montant des investissements totaux générés dans les collectivités pour des projets ponctuels ou ciblés.	208 M$	31 mars 2018	248 M$	110,8 M$	48,9 M$

*En ce qui concerne la cible pour la modernisation des infrastructures, les résultats relatifs à ce programme sont publiés dans le Rapport sur les résultats ministériels d'Infrastructure Canada.

Le résultat de la cible *Montant des investissements totaux générés dans les collectivités pour des projets ponctuels et ciblés* a fortement progressé dans les deux derniers exercices. Cette progression s'explique principalement par la mise en œuvre de l'initiative ponctuelle PIC 150, cette initiative a permis à l'Agence d'appuyer un nombre substantiellement plus élevé de projets dans les exercices 2016-2017 et 2017-2018, ce faisant, les investissements dans les collectivités ont grandement augmenté. De surcroit, en ce qui concerne l'exercice 2017-2018, l'*Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* (TBE), une autre initiative ponctuelle, s'est terminée au 31 mars 2018, est a également permis d'accroître les investissements totaux générés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
104 721 027	104 721 027	105 734 276	99 446 696	-5 274 331

L'année 2017-2018 marque la fin du Programme d'Infrastructures Canada 150. Les projets réalisés ont permis à plus de 350 collectivités et villes de bénéficier d'infrastructures communautaires améliorées favorisant ainsi leur dynamisme. La presque totalité du budget a été investie.

L'écart entre les dépenses réelles et celles prévues, s'explique principalement par un ralentissement des dépenses dans le cadre de certaines des initiatives ponctuelles en cours d'année. Par exemple, l'Initiative de rétablissement économique pour Lac-Mégantic a connu des délais dans le développement, la planification et la réalisation de certains projets d'amélioration et de construction d'infrastructures publiques ayant pour effet de reporter les dépenses au cours des prochaines années.

Ce ralentissement des dépenses a permis à DEC de réaffecter temporairement les ressources à ses autres programmes de manière à permettre aux entreprises, communautés et régions du Québec de profiter de l'appui de DEC et de soutenir leurs projets en 2017-2018.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
51	51	0

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de DEC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xiv].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

En 2017, DEC a poursuivi sa mise en œuvre de la Stratégie ministérielle de mieux-être en milieu de travail par l'entremise d'un plan d'action. La prise en compte des préoccupations des employés s'articule autour des 4 priorités du plan : 1) la promotion d'un milieu sain et respectueux; 2) la mise en valeur de la culture d'innovation de DEC afin d'accroître sa performance; 3) la reconnaissance et la mobilisation; et 4) les communications efficaces avec la direction. Le Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité (COSS) désigné pour sa mise en œuvre a mené des activités telles que des ateliers de sensibilisation et de formation en matière de santé et sur les services du Programme d'aide aux employés (PAE).

Un autre aspect des résultats en matière de la gestion des ressources humaines au sein de l'Agence implique la gestion des talents des employés. Celle-ci passe prioritairement par l'établissement de plans d'apprentissage personnalisés pour tous les employés et des discussions entre gestionnaires et employés sur le talent. Cet exercice a permis d'identifier un bassin d'employés « à haut potentiel » et ainsi éligibles à un programme pilote de développement par l'entremise d'un parcours d'apprentissage spécifique et d'un accompagnement tout au long de l'année.

L'atteinte des résultats étant appuyée par une planification optimale des ressources, DEC a amorcé l'amélioration de son processus de planification intégrée en 2017-2018. Les efforts déployés, incluant une clarification du rôle des intervenants et la genèse d'une nouvelle plateforme informatique développée à l'interne, aideront à établir un processus plus simple, centralisé et transparent ainsi qu'une meilleure atténuation des risques ministériels pour 2018-2019.

Par ailleurs, DEC continue de s'assurer que des mesures internes sont en place pour tenir compte dans ses pratiques et services des facteurs liés au genre et à la diversité (ACS+), notamment afin de cerner leurs impacts de ses programmes et initiatives sur les diverses populations d'hommes et de femmes au Québec.

En collaboration avec les cinq ADR et FedNor, DEC poursuit le développement d'un système commun de gestion des subventions et des contributions, qui place les préoccupations de la clientèle d'affaires au cœur de ses actions. Ce nouveau système pancanadien – dont la mise en œuvre est prévue en 2020 – offrira des outils modernes aux clients des ADR, notamment un portail transactionnel.

Considérant les délais et la révision de l'ampleur du projet pour le passage au système de Gestion des finances et du matériel du Gouvernement du Canada (GFMGC), DEC consacre davantage de ressources pour assurer la stabilisation de l'infrastructure de son système de gestion financière actuel. Ceci dit, DEC poursuit les travaux pour la migration au nouveau système puisque cela s'inscrit parmi les initiatives pangouvernementales prioritaires et devrait améliorer la qualité de l'information financière intégrée et renforcer la fonction de gestion financière pour l'ensemble du gouvernement du Canada.

En 2017-2018, en plus de déménager les bureaux d'affaires Québec–Chaudière-Appalaches et celui du Bas-Saint-Laurent, DEC a investi des ressources dans la planification et la mise en œuvre du déménagement de son siège social et du bureau d'affaires du Grand Montréal en vue d'un déménagement en avril 2018. La mise en place de ces milieux de travail modernes prévoyait l'actualisation des lieux de travail physiques, la révision des processus et des systèmes qui aident les fonctionnaires à exercer leurs fonctions, ainsi que la mise en place de nouvelles technologies qui permettront aux employés de créer des liens, de collaborer et de communiquer à l'échelle du gouvernement et avec la population canadienne.

Fait saillant

DEC a poursuivi ses progrès en matière d'optimisation de ses services internes de sorte à appuyer les efforts de modernisation de la fonction publique fédérale. Il s'agit notamment d'améliorer le processus de planification intégrée, de simplifier la politique de voyage, de renouveler la structure de gouvernance ou encore mettre en œuvre l'initiative Horizon 21.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
18 345 114	18 345 114	20 408 060	19 638 153	1 293 039

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
134	138	4

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique ci-dessous illustre les tendances liées aux dépenses prévues et réelles de DEC au fil du temps. Les barres de couleur gris foncé correspondent aux dépenses en S&C et en fonctionnement, alors que celles en gris pâle montrent les dépenses législatives liées au régime d'avantages sociaux des employés.

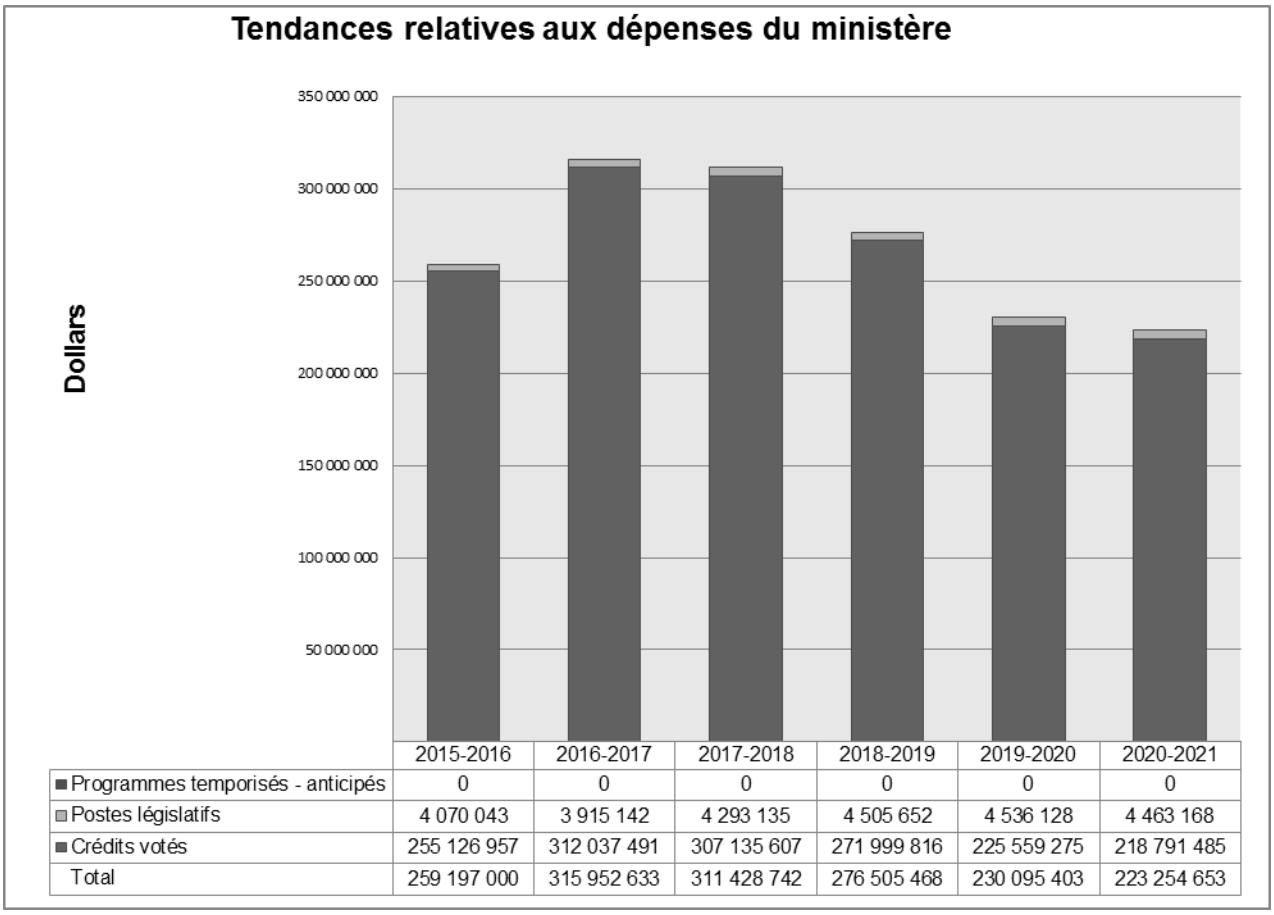

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Programmes temporisés - anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	4 070 043	3 915 142	4 293 135	4 505 652	4 536 128	4 463 168
Crédits votés	255 126 957	312 037 491	307 135 607	271 999 816	225 559 275	218 791 485
Total	259 197 000	315 952 633	311 428 742	276 505 468	230 095 403	223 254 653

Entre 2015-2016 et 2017-2018, les dépenses ont augmenté de 20% passant ainsi de 259,2 M$ à 311,4 M$ (dont 266,8 M$ en subventions et contributions et 44,6 M$ en fonctionnement et avantages sociaux). Cette hausse s'explique notamment par les fonds dédiés et temporaires au programme de Renforcement de l'économie des collectivités plus particulièrement dans le cadre des Initiative de relance économique de Lac-Mégantic, l'Initiative de renforcement de l'économie des collectivités du chrysotile et le Programme d'Infrastructure Canada 150 (Volet I et II).

En 2018-2019, la baisse des dépenses prévues est principalement due à la fin du Programme d'Infrastructure Canada 150, le 31 mars 2018 (Volet I et II). Pour les années subséquentes à 2018-2019, la baisse s'explique par le fait que les dépenses prévues ne tiennent pas compte du réinvestissement des contributions remboursables des clients.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
Développement des entreprises*	145 866 881	145 866 881	n.a.	n.a.	153 143 487	155 116 783	176 315 687	147 576 913
Développement économique des régions*	34 883 447	34 883 447	n.a.	n.a.	35 084 721	37 227 110	35 198 143	33 610 006
Renforcement des collectivités*	104 721 027	104 721 027	n.a.	n.a.	105 734 276	99 446 696	85 904 392	60 180 857
Total partiel	285 471 355	285 471 355	256 619 068	210 209 003	293 962 484	291 790 589	297 418 222	241 367 776
Services internes	18 345 114	18 345 114	19 866 400	19 866 400	20 408 060	19 638 153	18 534 411	17 829 224
Total	303 816 469	303 816 469	276 505 468	230 095 403	314 370 544	311 428 742	315 952 633	259 197 000

*Étant donné que DEC a mis en œuvre son nouveau cadre ministériel des résultats en 2018-2019, les données futures seront présentées différemment. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les dépenses prévues pour 2018-2019 et 2019-2020 ne sont pas illustrées car n'étant pas associées aux anciens programmes.

L'écart entre les dépenses réelles et celles prévues par DEC en 2017-2018 est de 7,6 M$ (3%). Il s'explique essentiellement par une augmentation des contributions remboursables et par le report de fonds provenant de 2016-2017.

Ressources humaines réelles

DEC a effectué une réallocation interne de ces fonds pour mettre en œuvre certaines initiatives ministérielles et pangouvernementales, procéder à des transformations et modernisation de ses services et pallier aux écarts financiers suite aux renouvellements des conventions collectives au cours de 2017-2018 en alignant différemment ses ressources.

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes et services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
Développement des entreprises*	134	122	121	113	n.a.	n.a.
Développement économique des régions*	16	21	20	18	n.a.	n.a.
Renforcement des collectivités*	37	47	51	51	n.a.	n.a.
Total partiel	187	190	192	182	188	188
Services internes	128	140	134	138	126	126
Total	315	330	326	320	314	314

*Étant donné que DEC a mis en œuvre son nouveau cadre ministériel des résultats en 2018-2019, les données futures sont présentées différemment. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les dépenses prévues pour 2018-2019 et 2019-2020 ne sont pas illustrées car n'étant pas associées aux anciens programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de DEC, consulter les Comptes publics du Canada de 2017-2018[xv].

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de DEC avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ix].

Harmonisation des dépenses réelles pour 2017-2018 avec le cadre pangouvernemental[xvi] (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Secteur d'activités du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2017-2018
Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	155 116 783
Développement économique des régions	Affaires économiques	Une croissance économique forte	37 227 110
Renforcement des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	99 446 696

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	303 119 941	315 952 633
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le site Web du Ministère.

Faits saillants des états financiers

Les faits saillants présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de DEC. Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les dépenses présentées dans les tableaux des autres sections du rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après, le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peuvent être trouvés sur le site Web du Ministère.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats prévus 2017-2018)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats réels 2016-2017)
Total des charges	215 233 000	216 182 399	196 725 692	949 399	19 456 707
Total des revenus	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	215 233 000	216 182 399	196 725 692	949 399	19 456 707

*État des résultats prospectif (non-audité) de DEC au 31 mars 2017 et 2018

Les charges

- En 2017-2018, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 216,2 M$, en hausse de 19,5 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 9,9 % est principalement attribuable à une hausse des contributions non remboursables.
- En effet, les charges en paiement de transfert – qui totalisent 165,9 M$ – ont augmenté de 10,8 % entre 2016-2017 et 2017-2018. Les charges de fonctionnement s'élèvent à 50,3 M$ et sont en hausse de 6,9 % par rapport à l'an passé.
- L'écart de 0,9 M$ (0,4 %) par rapport aux charges nettes prévues, s'explique par des contributions non remboursables supérieures aux prévisions.

Les revenus

- Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. En 2017-2018, les revenus totaux bruts de DEC se sont chiffrés à 885 090 dollars, en hausse de 91,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défauts de paiement.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	19 953 763	22 535 240	(2 581 477)
Total des actifs financiers nets	16 838 583	19 285 049	(2 446 466)
Dette nette du Ministère	3 115 180	3 250 191	(135 011)
Total des actifs non financiers	1 126 826	1 011 361	115 465
Situation financière nette du Ministère	(1 988 354)	(2 238 830)	250 476

Les passifs

- Au 31 mars 2018, le passif net de DEC s'élevait à 20,0 M$, en baisse de 11,5 % par rapport à 2016-2017. Cette diminution est en grande partie attribuable à la baisse des créditeurs et charges à payer nets.
- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 84,3 % (16,8 M$) du total des passifs nets. Les indemnités de vacances et congés compensatoires ainsi que les avantages sociaux futurs occupent respectivement 8,9 % (1,8 M$) et 6,8 % (1,4 M$) du passif net de l'organisation.

Les actifs

- Au 31 mars 2018, les actifs financiers nets se chiffraient à 16,8 M$, en baisse de 12,7 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des montants à recevoir du Trésor pour acquitter les passifs (bénéfices marginaux et charges à payer) aussi en baisse.
- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 1,1 M$ au 31 mars 2018, en hausse de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition d'équipements relatifs à la vidéoconférence dans le cadre du déménagement du siège social.
- De plus, les prêts de DEC, détenus entièrement pour le compte du gouvernement, se chiffraient à 387,2 M$ au 31 mars 2018, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année 2016-2017 en raison de l'augmentation du volume des contributions remboursables de l'organisation.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Administratrice générale : Manon Brassard

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant : *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* L.C. 2005, ch.26[xvii].

Année d'incorporation ou de création : 2005

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes officiels de DEC pour 2017-2018 sont présentés ci-dessous.

1. Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance

- **1.1 Programme :** Développement des entreprises
  - **1.1.1 Sous-programme :** Soutien à l'entrepreneuriat
  - **1.1.2 Sous-programme :** Performance des entreprises
- **1.2 Programme :** Développement économique des régions
  - **2.1.1 Sous-programme :** Mobilisation des régions
  - **2.1.2 Sous-programme :** Investissement dans les régions
- **1.3 Programme :** Renforcement de l'économie des collectivités
  - **3.1.1 Sous-programme :** Programme de développement des collectivités
  - **3.1.2 Sous-programme :** Modernisation des infrastructures
  - **3.1.2 Sous-programme :** Soutien ponctuel ou ciblé
- **Services internes**

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ix].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le site Web de DEC :

- Audits internes
- Évaluations
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xviii]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Développement économique Canada pour les régions du Québec

800, boulevard René-Lévesque, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302
www.dec-ced.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) (s'applique aux ministères dont le rapport est fondé sur l'architecture d'alignement des programmes)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

i *Plan pour l'innovation et les compétences* du gouvernement du Canada, http://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/fra/accueil

ii *Service de croissance accélérée* du gouvernement du Canada, http://www.ic.gc.ca/eic/site/117.nsf/fra/accueil

iii *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html

iv. Lettre de mandat du ministre, https://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat

v • Développement économique du Canada pour les régions du Québec, note économique du 31 mai 2018, *Le Québec : une économie en pleine effervescence, mais confrontée à des enjeux de main-d'œuvre*;
• Statistique Canada, tableaux 282-0002, 281-0063, 228-0060, 027-0054, 029-0048;
• Institut de la Statistique du Québec, statistiques et publications, Revenu disponible;
• Gouvernement du Québec, *Le Plan économique du Québec* (mars 2018);

vi Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Document d'information, *Contribution de l'Organisme de développement régional au Plan pour l'innovation et les* compétences, *Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale*, https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2017/04/investir_dans_l_innovationetledeveloppementalechelleregionale.html

vii • Développement économique Canada pour les régions du Québec, Enquête de la satisfaction de la clientèle, 2016-2017
• Statistiques Canada, *Étude d'impact économique de 2001 à 2013*, publié le 13 avril 2017, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2015/332/index.html

viii • Statistiques Canada, Enquête sur les technologies de pointe, 2014, http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=assembleInstr&Item_Id=184557
• Institut de la statistique du Québec, rapport sur *l'Enquête sur les technologies de pointe* de Statistique Canada, intitulé *L'utilisation des technologies de pointe dans les entreprises au Québec*, parution le 15 décembre 2016, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/technologie-pointe/technologies-pointe.html

ix. InfoBase du gouvernement du Canada, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

x Développement économique Canada pour les régions du Québec, Enquête de la satisfaction de la clientèle, 2016-2017

xi. InfoBase du gouvernement du Canada, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

xii. Initiatives ponctuelles ou ciblées : Initiative de relance économique de Lac-Mégantic; Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile; Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (TBE); Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE); et Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)

xiii •Évaluation de mi-parcours de l'initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du Chrysotile, publication le 7 mars 2018, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2018-2019/372/index.html
• Évaluation de mi-parcours de l'initiative de relance économique pour Lac-Mégantic, publication le 7 mars 2018, https://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2018-2019/371/index.html

xiv. InfoBase du gouvernement du Canada, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

xv. Comptes publics du Canada de 2017-2018, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

xvi. Cadre pangouvernemental, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/etablissement-rapports-depenses/cadre-pangouvernemental.html

xvii. *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html

xviii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp